

de naissance. Une anglaise mariée à pareil sujet pourra revenir à sa nationalité d'origine.

—La Chambre des Communes a voté d'emblée une résolution de M. Lloyd George, secondé par M. Asquith, ancien premier ministre, fixant le 4 août, quatrième anniversaire de la déclaration de la guerre, comme "jour de prières publiques pour attirer les bénédictions célestes sur la juste cause des Alliés". "A cette heure suprême où des millions de nos jeunes compatriotes basardent journellement leur vie, a dit à ce propos le premier ministre, afin que le droit et la justice prévalent sur la terre, et à cette heure où le sort de notre pays et la destinée du monde entier dépendent des efforts des Alliés, je n'ai pas besoin de vous recommander spécialement cette résolution." Les membres de la Chambre des Communes se réuniront eux-mêmes à St-Margaret, à Westminster, "pour implorer sur notre juste cause les bénédictions divines".

Faisons des vœux pour que, à la vue de cette Chambre qui décide sans le moindre heurt de pousser vers le Ciel sa prière collective, les gouvernants et les législateurs de France déchirent, sans plus de respect humain, la fiction légale spécieuse qui les empêche, disent-ils, de communier à la prière française!

—Le bill Fisher touchant l'éducation a été adopté le 16, en troisième lecture, à la Chambre des Communes.

C'est une mesure extrêmement importante. Elle a pour but d'étendre la limite de l'âge pendant lequel les enfants devront fréquenter l'école et d'interdire tout emploi aux enfants ayant moins qu'un certain âge. Elle prévoit tout un système nouveau de *continuation schools*. Les catholiques, et notamment les évêques, ont fait des représentations au gouvernement, demandant qu'on respectât la liberté du père de famille et qu'on sauvegardât les droits des écoles catholiques. Le *Tablet* de ces jours-ci nous dira, sans doute, si le bill Fisher était, à la dernière minute, acceptable à nos frères catholiques anglais.

—Lord Robert Cecil est passé du ministère du Blocus aux fonctions d'assistant-secrétaire aux Affaires étrangères. Il a pour successeur sir Lansing Worthington-Evans, ci-devant secrétaire parlementaire aux Munitions.

## IRLANDE

—Répondant à une lettre d'encouragement du Comité de la *United Irish League* du comté de Carlow, tout récemment, M. John Dillon, le chef nationaliste irlandais, après avoir rejeté sur le gouvernement britannique une partie de la responsabilité des événements d'Irlande, a ajouté: "Mais ce serait folie d'ignorer que la responsabilité des conditions présentes est partagée dans une proportion considérable, par les chefs du mouvement Sinn-Fein, qui ont mené une partie de notre peuple sur la route qui conduit nécessairement à l'imposition d'une dictature militaire à notre pays."

Ce n'est pas la première fois que Dillon compte leur fait aux Sinn-Feiners. A peine en possession de la succession de John Redmond, le chef nationaliste a prononcé un grand discours où il a condamné nettement la politique de révolution et de suicide préconisée par de Valera et consorts.

## FRANCE

—Après l'exécution de Duval, chef de la bande du *Bonnet Rouge*, le 17, le gros événement de la semaine a été l'ouverture du procès de Louis Malvy, ancien ministre de l'Intérieur *inamovible*, homme de paille de la franc-maçonnerie, accusé de trahison. Ce procès a commencé le 16. Il se déroule devant le Sénat français transformé en Haute-Cour. C'est M. Raoul Péret, ancien ministre de la Justice, qui a donné lecture de l'acte d'accusation.

D'après les dépêches, le rapport préliminaire culperait Malvy de l'accusation d'avoir informé l'ennemi des plans militaires français sur l'offensive du Chemin-des-Dames. Le procureur de la République, M. Mérillon, aurait même fait disparaître les accusations de haute trahison et d'incitation à la mutinerie dans l'armée, et insisté surtout sur celle de *négligence coupable et de mépris criminel des devoirs du ministre de l'Intérieur*.

Pourvu que ce ne soit pas un blanchissage, ou encore une nouvelle affaire Dreyfus!...

Si Malvy est maintenant devant la Haute-Cour, c'est dû, d'abord, à la campagne si documentée de Léon Daudet, laquelle montre Malvy s'acoquinant avec tous les traîtres et une foule d'espions, et ensuite, à Clémenceau, dont le discours du 22 juillet 1917 au Sénat a donné le coup décisif à la fortune du traître.

Fait à noter: Malvy est défendu avec acharnement par toute une presse caillautiste et par la plupart des organes socialistes, dont les patrons à la Renaudel ou à la Longuet se sont fait rouler par les sozial-démokrates boches à Kienthal et à Zimmerwald!...

—Malvy jugé et, espérons-le, mis d'office au ban de la France et du monde civilisé, ce sera le tour de Caillaux, lequel s'agite pour qu'on lui fasse au plus tôt son procès.

Et le cycle des traîtres à panache aura été parcouru. Dieu veuille faire coïncider la victoire de la France et de ses alliés avec le châtement des misérables qui les ont trahis.

## CHEZ NOS ENNEMIS

—L'"offensive de paix" austro-allemande va son petit train.

A noter, d'abord, l'attitude prise vis-à-vis de la Belgique. Le chancelier Hertling donne l'Allemagne comme prête à évacuer la Belgique, sitôt que les colonies allemandes seraient restituées et que l'Allemagne aurait le chemin libre pour s'y rendre. Il avait dit précédemment: "Notre possession actuelle de la Bel-